



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Mercredi 6 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fouratier N°08
El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80 / 0556 48 67
56
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

- L'INFLATION RECULERAIT À 2,9% EN 2019 ET À 2,2% EN 2020 : L'ONU conforte l'Algérie (L'Expression) **Erreur ! Signet non défini.**
- Dernières prévisions du FMI pour 2019 : Le cours moyen du pétrole ne dépassera pas 60 dollars (Liberté) **Erreur ! Signet non défini.**
- Prix de l'électricité : « le soutien doit aller uniquement aux nécessiteux », selon Guitouni (Algérie 1)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Numérisation prochaine des archives de l'ensemble des Conservations foncières (APS)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Installation du Conseil national interprofessionnel de la filière agrumicole (APS) **Erreur ! Signet non défini.**
- Le ministre de l'agriculture hier à Chlef : “Bientôt une production de 20 millions de quintaux d'agrumes” (Liberté)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- La stratégie d'innovation sera prête début 2018 (Le Temps **Erreur ! Signet non défini.**
- d'Algérie)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Etudier les solutions pour la baisse des coûts de production de micro-ordinateurs (APS)..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Céramique : Production de 120 millions mètres carrés en 2018 (Algérie Eco) **Erreur ! Signet non défini.**
- Cheptel touché par des épidémies/ La CNMA lance l'opération d'indemnisation (Liberté) **Erreur ! Signet non défini.**
- Serguei Lavrov en visite en Algérie à partir de mercredi (Algérie Eco) **Erreur ! Signet non défini.**
- Messahel met en exergue les efforts de l'Algérie pour la stabilité régionale (Horizons) **Erreur ! Signet non défini.**

A la une

Alioui plaide pour le soutien des produits agricoles en provenance du sud du pays (APS)

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alioui, a plaidé, mardi à partir de Blida, pour le soutien des produits agricoles issus du sud du pays, en vue d'assurer leur disponibilité à des prix abordables eu égard à leur bonne qualité, a-t-il indiqué.

Intervenant en marge du Salon national des agrumes, ouvert à la place de la liberté du centre ville, M. Alioui a appelé à l'impératif amendement du décret de 2004 relatif au soutien des produits agricoles et agroalimentaires provenant du nord et destinés au wilayas dans le Sud du pays, mais aussi, a-t-il dit, des produits agricoles en provenance du Sud à destination des wilayas dans le nord algérien.

"Cette procédure est susceptible de contribuer à la baisse des prix des produits provenant des wilayas dans le sud du pays, et les rendre absorbable, d'autant plus qu'ils font l'objet d'une forte demande au vue de leur qualité", a-t-il souligné.

Le secrétaire général de l'UNPA a cité, à titre indicatif, "la qualité supérieure des produits agricoles des wilayas d'Adrar et d'El Oued". Deux régions dans le sud algérien sur lesquelles "l'Etat compte beaucoup pour promouvoir le niveau et la qualité de la production agricole nationale", a-t-il assuré.

A une doléance d'un producteur local d'agrumes, qui s'est plaint du fait qu'une partie de son exploitation agricole, sise à Oued Djer (ouest de Blida), a été exploitée pour la réalisation de projets relevant du secteur des travaux publics, M. Alioui a réaffirmé le fait que "les terres agricoles sont une ligne rouge, comme l'a clairement stipulé, à maintes reprises, le Président de la République Abdelaziz Bouteflika", a-t-il dit.

"La sauvegarde des terres agricoles est garante de la sécurité alimentaire nationale", a-t-il précisé, rejetant "catégoriquement le fait d'exploitation des terres agricoles dans la réalisation de projets de logements ou de routes."

Il a, à ce titre, recommandé à l'agriculteur plaignant de se rapprocher des autorités locales concernées, en vue de trouver une solution à cette situation "inacceptable", selon son expression, même s'il s'agit d'"intérêt public", a-t-il estimé.

Sur un autre plan, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens s'est félicité de l'importance de la production d'agrumes réalisée dans la wilaya de Blida, considérée comme leader national au double plan de la production d'agrumes et des arbres fruitiers.

Visitant différents stands de cette foire nationale des agrumes, le SG de l'UNPA a souligné son importance pour les agriculteurs exposants qui ont, a-t-il dit, "l'opportunité de tisser des liens avec les opérateurs économiques, en perspective de signer des accords pour l'exportation de ce produit

agricole, ou son exploitation dans l'industrie de transformation, fort réputée dans la wilaya".

"La production d'agrumes pour cette année à Blida devrait dépasser les quatre millions de quintaux", a indiqué le directeur des services agricoles, Belaid Mokhtar, en marge de ce salon, ayant vu la participation d'une quarantaine d'exposants.

Cette production est en hausse comparativement à celle de la campagne écoulée, estimée à 3,3 millions de qx, a-t-il ajouté.

A noter que le verger agrumicole de la wilaya, concentré en grande partie dans la commune d'Oued El Alleugue, puis Mouzaia, Chebli et Boufarik, est actuellement estimé à 18.000 ha, contre 12.480 ha en 2000

L'industrie contribue au développement du pays à la faveur des mesures incitatives (APS)

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé mardi à Bechar, que le secteur de l'industrie "commence réellement à contribuer au développement du pays".

"Jour après jour, le secteur de l'industrie se développe et contribue au développement du pays, grâce aux facilités et mesures incitatives accordées aux investisseurs publics et privés et surtout grâce à la stabilité politique et à la sécurité totale du pays", a affirmé le ministre à l'issue de sa visite de travail de deux jours dans cette wilaya.

"Le développement du secteur industriel constitue un symbole concret du développement du pays", a-t-il souligné.

Auparavant, M. Yousfi a visité les unités de production du complexe farine et semoulerie, relevant du groupe public Agro-industries (Agrodiv) et qui produit annuellement 338.26 quintaux de farine et 9.821 qx de semoule et 118.277 qx d'aliments de bétails et autres.

Cette production est destinée essentiellement aux consommateurs dans les wilayas du Sud-ouest du pays, à travers une trentaine de points de vente des produits de ce complexe qui dispose de trois unités de production spécialisées ayant fait l'objet d'une opération de rénovation complète pour un coût de 255 millions DA, selon les responsables de ce groupe industriel public.

Au terme de sa visite de travail dans la région, M.Yousfi a inspecté une unité de transformation de céréales, relevant du secteur privé et disposant d'une capacité de production quotidienne de 120 tonnes de semoule et farine, et actuellement limitée à 40% pour cause de limitation du quota de céréales attribué à cette unité par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), selon les responsables de cette unité en production depuis 2002.

Un projet d'extension de ses capacités de production à travers la réalisation d'une nouvelle unité de pâtes et couscous est en voie de lancement, ce qui permettra la création de 400 nouveaux emplois directs et 1.300 autres indirects, ont fait savoir les responsables des "Moulins Laardja".

Ciment : L'Algérie ambitionne d'exporter pour 500 millions de Dollars dans 5 ans (Algérie Eco)

L'Algérie ambitionne d'augmenter ses exportations de ciment à un demi-milliard Dollars sur les 5 prochaines années, a fait savoir le Ministre de l'industrie et des mines Youcef Yousfi.

Selon un communiqué du Ministère de l'industrie et des mines, Yousfi prévoit qu'au cours des 5 prochaines années, l'excédent de production de ciment devrait atteindre 10 à 15 millions de tonnes, ce qui permettra de porter les exportations à 500 millions de Dollars.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite dans la wilaya de Béchar, Yousfi a rappelé que, les quantités de ciment exportées en 2018, étaient de 1 millions de tonnes, et atteindraient cette année (2019), 2 millions de tonnes, dont 1.2 millions de tonnes seront couverts par le groupe GICA à hauteur de 80 à 100 millions de Dollars.

Dans ce cadre, le Ministre a visité le projet d'une usine de ciment du groupe GICA à Béchar, d'une capacité de production de 1 million de tonnes par an, dont l'entrée en production est prévue au mois de mars 2020. Ce projet permettra de créer 500 emplois directs et 800 autres indirects.

Concernant le secteur des mines, le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'exploiter toutes les ressources minières et minérales pour permettre le développement des différentes filières industrielles nationales. Il a fait savoir, à ce propos, l'exploitation gisement de manganèse de Guettara dans l'industrie sidérurgique dont la production passera de 6 millions de tonnes actuellement à 12 millions de tonnes, puis à 16 millions de tonnes dans les prochaines années.

Interrogé sur le sur le gisement minier de Ghar Djebilet dans la wilaya de Tindouf, Yousfi a expliqué que «les études techniques relatives au projet seront bientôt finalisées, tandis qu'une usine expérimentale sera mise en place en 2019, en partenariat avec des étrangers en vue d'étudier la qualité du minerai».

«En cas de résultats positifs, un projet de grande envergure similaire à celui de l'exploitation du phosphate à Tébessa à l'est du pays, serait lancé pour un investissement de 1 000 à 2 000 milliards de dinars, ce qui transformera la wilaya de Tindouf en un pôle minier dans le domaine de l'exploitation du fer», a précisé le Ministre.

En outre, il a mis l'accent sur l'importance de la formation de la ressource humaine, qui est, selon lui «la force principal» du développement de l'industrie nationale dans ses différents secteurs.

Le Ministre poursuit, ce mardi, sa visite de deux jours dans la wilaya de Béchar, où il inspectera le complexe de production de blé appartenant au groupe public Agrodiv, ainsi qu'une autre unité de production de blé appartenant à un opérateur privé.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE : Elle connaîtra une année "modérée" (L'Expression)

L'Algérie est classée depuis 2009 dans la catégorie «A4». Elle a reculé en 2016 pour être classée à partir de janvier 2017 dans la catégorie «C».

L'économie algérienne ne connaîtra pas, cette année, des modifications majeures en matière de croissance. C'est du moins ce qu'a annoncé la Compagnie française pour le commerce extérieur (Coface), qui estime que «la croissance en Algérie, restera modérée en 2019». La Coface a encore rappelé que le pays se classe toujours dans la catégorie «C» dans le Guide des risques pays, et ce, pour la troisième année consécutive, explique-t-on. Par ailleurs, l'Algérie est classée depuis 2009 dans la catégorie «A4». Elle a reculé en 2016 pour être classée à partir de janvier 2017 dans la catégorie «C». Selon les données de la même compagnie, en Afrique du Nord, l'Algérie est classée avec la Tunisie qui a perdu une catégorie, à la troisième place derrière le Maroc (A4) et l'Égypte (B). Derrière elles, viennent la Mauritanie (D) et la Libye (E) en raison de la crise. Sur les 48 pays africains évalués, elle partage la 15^{ème} place avec l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Djibouti, l'Éthiopie, le Gabon, la Guinée, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Congo (RD), le Sao-Tomé-Et-Principe, la Tanzanie, le Togo et la Tunisie. Notons que la catégorie «C» comprend les pays où les perspectives économiques et financières sont très incertaines, l'environnement des affaires comporte d'importantes lacunes et la probabilité moyenne de défaut des entreprises est élevée. La Coface révèle cependant que l'augmentation du cours du pétrole a impulsé l'économie algérienne en 2018. «Les recettes d'exportations d'hydrocarbures, qui représentent 93% des volumes exportés, se sont accrues allégeant la pression sur les recettes budgétaires, permettant, ainsi, à l'Etat de poursuivre sa politique de soutien à l'activité», souligne cet organisme. En revanche, la même source fait remarquer que «les volumes exportés ont baissé au cours de l'année, à cause du recul de la production». Parlant des travers qui ponctuent la croissance économique en Algérie, la Coface pointe du doigt la politique d'investissement, préconisant dans ce sens l'établissement «d'une nouvelle loi pétrolière qui serait effective en 2019 qui aura pour objectif d'attirer les investissements étrangers». La Coface évoque également «la diversification des sources et modes de production avec le développement de l'offshore et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, estimant que ça devrait permettre au secteur de retrouver un nouveau souffle». Autres points positifs de l'économie algérienne, la Coface mentionne «les importantes réserves de pétrole et de gaz, le potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme et la situation financière extérieure solide (très faible endettement extérieur, importantes réserves de changes)». D'un autre côté, la dépendance aux hydrocarbures demeure un «point faible», sans parler du «taux de chômage

très élevé des jeunes ou encore des «lourdeurs bureaucratiques...». Autant de facteurs qui, selon la Coface, ne privilégient nullement un climat des affaires favorable.

La COFACE prévoit pour l'Algérie une croissance modérée en 2019 (APS)

La Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) a estimé mardi à Paris que la croissance de l'Algérie reste "modérée" en 2019, tout en maintenant pour la troisième année consécutive la note "C" dans son guide annuel des risques pays.

Classée depuis 2009 à la catégorie A4, l'Algérie a reculé d'un cran en 2016 pour être classé, à partir de janvier 2017, dans la catégorie "C".

Cette catégorie classe les pays où les perspectives économiques et financières sont très incertaines, l'environnement des affaires comporte d'importantes lacunes et la probabilité moyenne de défaut des entreprises est élevée.

En Afrique du Nord, l'Algérie est classée avec la Tunisie, qui a perdu une catégorie, à la troisième place derrière le Maroc (A4) et l'Egypte (B). Derrière elles, viennent la Mauritanie (D) et la Libye (E) en raison de la crise.

Sur les 48 pays africains évalués, elle partage la 15ème place avec l'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, le Djibouti, l'Ethiopie, le Gabon, la Guinée, le Niger, le Nigeria, l'Ouganda, le Congo (RD), le Sao-Tomé-Et-Principe, la Tanzanie, le Togo et la Tunisie.

Dans son "Guide Risques Pays & Sectoriels 2019", présenté lors de son 23ème forum, la COFACE a estimé que la croissance de l'économie algérienne restera "modérée" en 2019, relevant que l'augmentation du cours du pétrole a permis à l'économie algérienne de reprendre de l'allant en 2018.

"Les recettes d'exportations d'hydrocarbures, qui représentent 93% des volumes exportés, se sont accrues allégeant la pression sur les recettes budgétaires, permettant, ainsi, à l'Etat de poursuivre sa politique de soutien à l'activité", a expliqué cet organisme d'assurance du commerce extérieur, notant qu'à contrario, les volumes exportés ont baissé au cours de l'année, à cause du recul de la production.

Légère diminution du déficit public

Cette dernière, a-t-on souligné, reste "pénalisée" par le "manque d'investissement et l'arrivée à maturité des champs", ajoutant qu'afin de répondre à ces enjeux, le gouvernement devrait mettre en place une nouvelle loi pétrolière qui serait effective en 2019 qui aura pour objectif d'attirer les investissements étrangers.

La COFACE évoque également la diversification des sources et modes de production avec le développement de l'offshore et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, estimant que ça "devrait permettre au secteur de retrouver un nouveau souffle".

Cependant, a-t-elle relevé, qu'en dépit d'un marché pétrolier qui devrait rester "favorable" aux exportateurs d'hydrocarbures, l'activité algérienne "devrait légèrement ralentir en 2019".

"L'Etat devrait bénéficier de marges de manœuvre budgétaire supplémentaires, mais (...) ces dernières seraient axées sur des mesures sociales. Les transferts sociaux devraient en effet augmenter, ce qui soutiendrait la consommation des ménages, mais les dépenses d'investissements publics devraient marquer le pas", a-t-elle fait remarquer, considérant que le ralentissement de l'économie hors hydrocarbures, notamment des secteurs fortement dépendants de la dépense publique et un climat des affaires "peu favorable", "devraient continuer à pénaliser l'investissement privé".

Concernant la politique budgétaire du gouvernement, le rapport a considéré que l'amélioration de la conjoncture pétrolière "a favorisé une légère diminution du déficit public en 2018, qui devrait se poursuivre en 2019".

Pour cet organisme, les dépenses de fonctionnement et les transferts sociaux (notamment en soutien des familles), "devraient augmenter au détriment des dépenses d'équipement", ajoutant que la dette publique devrait augmenter en conséquence, "mais elle restera majoritairement domestique".

"Le recours à l'endettement extérieur reste pour le moment exclu par les pouvoirs publics", a-t-on affirmé, relevant que le déficit courant s'est "nettement contracté" en 2018.

Par ailleurs, la COFACE estime que les réserves de change "continuent de s'éroder, mais à un rythme moins rapide, prévoyant une augmentation des IDE, "notamment grâce la nouvelle loi d'investissement dans le secteur pétrolier".

Parmi les points forts de l'économie algérienne, la COFACE cite les importantes réserves de pétrole et de gaz, le potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme et la situation financière extérieure solide (très faible endettement extérieur, importantes réserves de change).

Parmi les points faibles, elle évoque entre autres la forte dépendance aux hydrocarbures, le taux de chômage des jeunes "élevé", le poids "excessif" du secteur public, les lourdeurs bureaucratiques, les faiblesses du secteur financier et un environnement des affaires "problématique".

Des perspectives "assombries" pour la croissance mondiale (APS)

Malgré le maintien d'un rythme soutenu en 2018, la "multiplication d'embûches" a commencé à ralentir la croissance mondiale en fin d'année, au point d'assombrir les perspectives pour 2019, a estimé mardi à Paris la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE).

"Malgré de très nombreux obstacles sur son passage (risques politiques divers et variés, forte volatilité des cours des matières premières, contraintes d'offre dans les économies avancées, pour ne citer qu'eux), la croissance mondiale est parvenue, en 2018, à maintenir un rythme aussi soutenu qu'en 2017 (3,2%).

Mais, la multiplication de ces embûches a commencé à ralentir en fin d'année, au point d'assombrir les perspectives pour l'année qui débute (3,0%)", a expliqué la compagnie dans son "Guide Risques Pays & Sectoriels 2019", présenté lors de son 23ème forum, soulignant que l'ampleur de ce repli paraît "modeste" mais est "suffisant" pour que le risque de crédit des entreprises augmente.

Pour elle, le nombre de défaillances d'entreprises augmentera dans 24 pays des 39 pour lesquels ces données sont disponibles et qui représentent 65% du PIB mondial.

"Ce sont, respectivement, cinq et neuf pays de plus qu'en 2018 et 2017. Les Etats-Unis n'en feraient pas encore partie, même si le pic de croissance y semble aussi dépassé", a-t-elle précisé, relevant que c'est l'industrie qui "marque le pas".

Le secteur automobile, dont l'évaluation COFACE de risque de crédit des entreprises est dégradée dans huit pays ce trimestre (dont sept en Europe), les perspectives de croissance "s'en ressentent", fait-elle constater, soutenant que celle-ci ne devrait pas dépasser 1,4% en Allemagne et en France en 2019, 2,2% en Espagne et 0,5% en Italie.

"Il présente, désormais, des signes d'essoufflement qui se traduisent par huit déclassements dans nos évaluations, notamment en Europe. Il confirme également son caractère procyclique, tandis que ses acteurs doivent faire face à des défis communs", a-t-elle ajouté, précisant que dans cet environnement, le commerce mondial n'est pas épargné, prévoyant une croissance de seulement 2,3% cette année, soit, respectivement, 1 et 2 points de pourcentage de moins qu'en 2018 et 2017.

En outre, poursuit le rapport de la COFACE, la politique protectionniste américaine pénalise, pour l'heure, le secteur automobile américain en augmentant le coût des intrants et entretient l'incertitude sur de potentielles mesures, au regard des menaces récurrentes du locataire de la Maison-Blanche contre le secteur automobile européen, notamment allemand.

En outre, a estimé la COFACE, en Europe, "beaucoup d'incertitudes politiques ne sont pas levées en ce début d'année.

"Malgré l'accord entre le gouvernement italien et la Commission européenne trouvé en décembre, les risques pesant sur les banques italiennes restent élevés et ne permettent pas un repli significatif des taux de rendement des obligations d'Etat à long terme", ajoutant que les modalités du processus de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne "restent, elles aussi, incertaines, ce qui pousse les entreprises et ménages britanniques à reporter leurs décisions d'investissement et/ou d'achat de biens de consommation durables".

Elle fait aussi remarquer que le mouvement des "gilets jaunes" en France "indique que le mécontentement social se généralise sur le continent".

Les firmes de montage appelées à équiper entre 10 et 20% des véhicules en Sirghaz (APS)

Les firmes de montage de voitures sont appelées, à l'avenir, à fournir "entre 10 et 20% de véhicules roulant en Sirghaz de façon à inverser la tendance

actuelle" en augmentant la part d'utilisation de ce type de carburant, a déclaré, mardi à Médéa, le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni.

Un cahier des charges "en cours d'élaboration", en collaboration avec le ministère de l'Industrie, définira "la part de véhicules dotés de kit Sirghaz qui va sortir, plus tard, des ateliers de montages en SKD installés dans le pays", a affirmé M. Guitouni en marge de l'inauguration de la station service "Naftal" de Beni-Slimane, à 70 km à l'est de Médéa.

L'objectif de cette nouvelle démarche est d'arriver au seuil d'un million de véhicules roulant en Sirghaz, à l'horizon 2021, a souligné le ministre, tout en insistant sur "l'impératif de changer de mode de consommation et d'inverser la tendance actuelle qui privilégie l'utilisation d'autres carburants, notamment l'essence et le Gasoil, au dépend du Sirghaz, plus économique et moins polluant".

Banque/bourse/Assurance

Cinq PME privées ont déposé leurs dossiers pour intégrer la Bourse d'Alger (APS)

Cinq (5) PME privées ont déposé récemment leurs dossiers au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) pour intégrer la Bourse d'Alger, a indiqué mardi le président de cette commission, Abdelhakim Berrah.

"Nous avons cinq PME privées, activant dans l'industrie, la technologie et l'agro-alimentaire, qui ont déposé leurs dossiers au niveau de la Cosob", a déclaré M. Berrah à la presse en marge d'un atelier technique de formation sur la conformité des institutions financières.

Parmi ces cinq sociétés, l'une est spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles, alors que l'autre active dans le traitement des eaux usées, selon le même responsable.

En novembre 2018, l'entreprise algérienne AOM Invest, spécialisée dans le tourisme thermal, a été la première société de statut PME à avoir obtenu le feu vert de la Cosob pour s'introduire à la Bourse d'Alger qu'elle avait effectivement intégré en décembre dernier, selon le même responsable.

Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte actuellement, dans son portefeuille, que six (6) titres que sont Saidal, El Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest, avec une capitalisation boursière légèrement supérieure à 40 milliards DA, et un encours des obligations du Trésor autour de 400 milliards DA.

Lors de l'atelier, qui a regroupé les responsables d'institutions de régulation et de contrôle financier (Cosob, Banque d'Algérie, Cellule de traitement et de renseignement financier), les participants ont mis l'accent sur la nécessité de désigner un responsable chargé du contrôle de la conformité au sein de chaque institution financière.

"Les banques et les intermédiaires en opération de Bourse (IOB) doivent être en conformité avec les standards internationaux ainsi qu'avec la

législation algérienne pour pouvoir participer activement à la mission de contrôle des flux financiers", a souligné M. Berrah.

Pour qu'elles puissent détecter toute fraude, ces institutions financières doivent surtout "faire preuve d'un degré élevé de vigilance", a-t-il insisté.

De son côté, le président de la Cellule de traitement et de renseignement financier (Ctrf), Abdenour Hibouche, a relevé que les institutions financières algériennes ont beaucoup avancé en matière de conformité de leurs méthodes de contrôle avec les standards internationaux. Ce qui facilite à un organe comme la CTRF sa mission de contrôle financier, a-t-il ajouté.

Grâce aux mesures de vigilance de la Banque d'Algérie, basées sur une approche de risque, l'acquisition d'outils spécifiques de détection des infractions ainsi que les actions de formation du personnel, "les banques font preuve davantage d'efforts pour mieux cibler leurs déclarations de soupçons, en privilégiant la qualité (soupçons avérés) plutôt que la quantité (les gros montants)", a-t-il soutenu.

A noter que la Ctrf reçoit de la part des banques et établissements financiers des "déclarations de soupçon", et de la part de la Banque d'Algérie, des Douanes et de la Direction générale des impôts (DGI) des "rapports confidentiels" signalant tout flux financier douteux.

Les informations reçues par la CTRF sont enregistrées, analysées, traitées et font l'objet d'une pré-enquête à travers des correspondances adressées aux institutions nationales concernées dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale, et éventuellement étrangères.

Lorsque le soupçon est avéré, les informations reçues font l'objet d'un traitement judiciaire par la transmission du dossier aux autorités judiciaires concernées.

Interrogé par l'APS sur le nombre des déclarations de soupçon transmises à la CTRF en 2018, M. Hibouche a indiqué qu'il s'agit de près de 1.300 dossiers, soit le même volume enregistré en 2017.

Le chiffre du jour : Le Brent à 63,07 dollars (APS)

Les prix du pétrole montaient hier en cours d'échanges européens à leur plus haut niveau de l'année, poussés par la crise au Venezuela qui affecte l'offre de ce gros producteur. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 63,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 32 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Commerce

Coopération

L'UMA relance le projet d'une ligne ferroviaire reliant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc (APS)

L'Union du Maghreb Arabe (UMA) a annoncé, dans un communiqué avoir obtenu un don de la Banque africaine de développement (BAD), pour financer les activités préparatoires du projet d'une ligne de chemin de fer trans maghrébine reliant l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Le projet vise, dans une première étape, à réhabiliter et à moderniser une ligne ferroviaire de 363 kilomètres entre l'Algérie et le Maroc et une autre ligne de 503 kilomètres entre l'Algérie et la Tunisie.

Une partie du don de la BAD, dont le montant n'a pas été dévoilé par l'UMA, sera consacrée à l'organisation de la table ronde des bailleurs de fonds, prévue le 28 mars 2019.

La ligne ferroviaire transmaghrébine devrait s'étendre sur environ 2.350 km. Le coût de ce projet, initié au début des années 1990 et qui vise à promouvoir les échanges commerciaux entre les trois pays du Maghreb central et à assurer une libre circulation des personnes et des marchandises, est estimé à 3,8 milliards de dollars.

Fin janvier, l'UMA a lancé un appel à candidature international pour le recrutement d'un consultant individuel (ou représentant d'une société) pour le marketing et la publicité de l'étude de la réhabilitation et de la modernisation de la ligne de chemin de fer transmaghrébine.

Coopération : Djellab veut séduire les opérateurs économiques allemands (Algérie Eco)

Le Ministre du Commerce, Monsieur Said Djellab s'est déplacé en Allemagne avec une délégation composée de 20 entreprises pour participer à la 127ème édition du Salon International du Marketing des Fruits et Légumes » Fruits Logistica 2019" qui aura lieu à Berlin (Allemagne) du 06 au 08 février 2019.

Selon le ministère du Commerce, cet événement de référence mondiale qui permettra aux professionnels du domaine de l'agriculture de s'acquérir des perspectives et évolutions les plus actuelles du secteur des fruits et légumes est également l'occasion pour les entreprises algériennes, de faire connaître la qualité du produits algérien en proposant une offre diversifiée, de nouer de nouveaux contacts d'affaires permettant de promouvoir les exportations des produits agricoles.

De même, cette exposition qui verra la participation de 3200 exposants issus de 132 pays sur une surface d'exposition de 132 000 m2 sera consacrée aux fournisseurs de solutions relatives à l'emballage des fruits et légumes, à leur stockage, à leur transport et à l'entreposage, aux technologies et systèmes tels que : semences, développement d'espèces et produits issus des pépinières ainsi que le contrôle de la qualité et certification.

Il est également programmé lors de cette manifestation des rencontres entre le ministre du Commerce et les opérateurs économiques algériens et leurs homologues de différents pays.

Notons que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne se sont élevés à 3.21 milliards de Dollars en 2017, avec un énorme déficit en défaveur de l'Algérie. L'Algérie a importé principalement des biens équipements industriels et biens de consommations de l'Allemagne, et a exporté des hydrocarbures et des demi-produits.

Ce qui pousse le ministère du Commerce et les opérateurs économiques, à repenser et à renforcer leur engagement pour la refonte d'une dynamique basée sur la coopération industrielle en vue de créer davantage de richesses et d'emplois.

Pourtant, les entreprises allemandes affichent un grand intérêt à participer avec les entreprises algériennes à la diversification économique de l'Algérie, et ce notamment, dans les secteurs identifiés comme prioritaires : l'industrie, le tourisme, la santé, l'agriculture...

Ressources en eau-projet de jumelage institutionnel algéro-belge : objectifs atteints

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a fait savoir, mardi à Alger, que tous les objectifs avaient été atteints dans le cadre du projet de jumelage institutionnel entre l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE) et un groupement d'entreprises belges, notamment ceux liés à la formation des cadres et à l'échange d'expertises. Lors d'une cérémonie de clôture de ce projet en présence du Directeur général (DG) de l'AGIRE, Mohamed Deramchi, du Chef de la délégation de l'Union Européenne en Algérie, John O'rourke, de l'ambassadeur du Royaume de Belgique et du Directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes au ministère des Affaires Etrangères, Ali Mokrani, M. Necib a indiqué que "ce partenariat a permis la formation des cadres de l'AGIRE dans plusieurs domaines, outre l'assistance technique dont a bénéficié l'Agence et l'élaboration d'un guide sur la communication en matière de gestion des ressources en eaux, ce qui profitera aux opérateurs nationaux dans le domaine des eaux".

Le projet de jumelage entre AGIRE et le Groupement d'entreprises belges, a été entamé, en février 2017, et s'est poursuivi sur 24 mois, par la mobilisation d'un expert de Belgique et de 25 experts algériens, répartis sur 72 missions et 6 tournées d'études.

Quant au financement de ce projet, il est pris en charge par l'UE à hauteur d'un (1) million d'euros.

Le DG de l'AGIRE, Mohamed Deramchi a affirmé que tous les objectifs tracés dans le programme de jumelage entre l'Agence et le groupement d'entreprises publiques belges, notamment en matière de formation des cadres de l'Agence sur les technique de communication, avaient été atteints.

Le même responsable a indiqué que "l'approche et les concepts relatifs à l'analyse économique du secteur des eaux, des indices ainsi que du tableau de suivi du plan d'action, ont été développés", précisant que l'expérience dans le cadre du jumelage avait permis de réaliser un projet expérimental d'installation de compteurs et de collecte de données à distance, relevant

que cette opération avait permis d'inclure 10 grandes entreprises industrielles dans le projet déjà opérationnel, depuis 2019.

Le même responsable a fait savoir également qu'au vu du projet de jumelage, de nouvelles notions et moyens de gestions avaient été développés en vue de permettre à l'AGIRE et aux Agences de bassins hydrographiques de compter avec leurs propres moyens, afin de préserver la qualité et la quantité des ressources forfaitaires et des écosystèmes, et redynamiser une communication.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le chef de la délégation de l'UE, John O'Rourke a précisé que "l'Algérie a exprimé sa forte volonté pour renforcer la gestion de sa ressource en eau, afin de garantir un développement durable à cette ressource vitale".

M.O'Rourke a salué, également, les efforts consentis par les deux parties visant à atteindre les objectifs tracés dans le programme du projet de jumelage pour une gouvernance et une gestion intégrée des ressources en eau, et renforcer les capacités organisationnelles de l'AGIRE pour qu'elle s'acquitte des tâches qui lui sont assignées.

Par ailleurs, le Directeur de la coopération avec l'Union européenne et les institutions européennes au ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani a affirmé que l'Algérie avait fait des Ressources en eau, un secteur vitale et stratégique vu son importance extrême, indiquant que ce jumelage entre l'AGIRE et les institutions publiques belges contribuerait inéluctablement au renforcement de la coopération entre les deux pays.

M.Mokrani a ajouté en outre que le renforcement des mécanismes de gestion en matière d'eau et la formation des jeunes cadres du secteur étaient susceptibles de relever davantage de défis futurs.

Veille

Médicaments INNOVANTS CONTRE LE CANCER : L'arrivée en Algérie prévue au 1er trimestre 2019 (Le courrier d'Algérie)

Le président de la Société algérienne d'oncologie médicale et le chef de service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger, le Pr. Kamel Bouzid a affirmé, hier, en marge de son intervention au Forum d'El-Moudjahid, que l'Algérie n'a pas encore acheté les médicaments innovants contre le cancer et que ces nouveaux médicaments ne sont pas encore arrivés officiellement sur le marché national. Il prévoit, dans ce contexte, que leur arrivée sera connue au premier trimestre de 2019.

Toutefois, le même spécialiste a confirmé que : « Nous sommes en débat avec le premier ministre, le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et la Pharmacie centrale pour que ces médicaments arrivent sur le marché national dans le délai convenu », a-t-il insisté dans ce sens. Outre cela, cette même source affirme que les médicaments « dernier cri ailleurs » selon son expression, contre le cancer sont vraiment chers « ils sont très coûteux, leur prix varie entre 5000 et 20 000 euros la boîte » a-t-il précisé.

Le plan de lutte (2020-2024) en phase d'élaboration
Par ailleurs et lors de son évaluation du plan national de lutte contre le cancer 2015/2019, l'invité du Forum d'El-Moudjahid, le Pr. Kamel Bouzid a qualifié ce plan de « réussi » et cela sur le plan de la prise en charge de la chirurgie ainsi que la radiothérapie : « Ce plan nous a permis d'acquérir 43 accélérateurs de particules contre le cancer, alors que nous avions, auparavant, seulement 7 accélérateurs », a ainsi indiqué le Pr. Bouzid . à propos des traitements contre le cancer, l'orateur a assuré également la disponibilité de ces derniers sur le marché national, tout en estimant encore que : « depuis les années 2011 , nous n'avons pas eu un manque de médicaments». évoquant le plan national de lutte contre le cancer (2020-2024), le président de la Société algérienne d'oncologie médicale, le Pr. Kamel Bouzid a annoncé, d'emblée, que ce plan est en phase d'élaboration : «et qui aura, plusieurs objectifs axés notamment sur l'amélioration du diagnostic du cancer et la diminution du taux de mortalité par le cancer», a-t-il souligné encore. Pour ce qui est de la prévention contre le cancer, notre interlocuteur a tenu à rappeler, en fin de cette rencontre, que l'alimentation «saine» joue un rôle fondamental dans la prévention contre ces pathologies et le diagnostic précoce reste aussi une importante stratégie pour dépister ces maladies.